

Économie circulaire : Le conseil départemental de Loir-et-Cher récompensé pour la gestion vertueuse de son patrimoine

En ce début d'année 2026, le conseil départemental de Loir-et-Cher a été distingué par la plateforme Agorastore pour son engagement dans le développement d'une économie circulaire et d'une gestion vertueuse du patrimoine. Médaillé de bronze du programme « Meilleurs vendeurs 2025 » visant à mettre en lumière les acteurs publics qui font du réemploi de leurs biens un levier de performance économique et environnementale, le département a ainsi été récompensé pour son travail dédié à la réduction de l'impact écologique et à la valorisation des ressources publiques.

Depuis 2016, le département de Loir-et-Cher utilise la plateforme de ventes aux enchères Agorastore afin de donner une seconde vie aux biens qui ne sont plus utilisés par les services départementaux. Une pratique qui contribue à réduire l'impact environnemental tout en favorisant une logique d'économie circulaire au service de l'intérêt général.

Au total, en 2025, pas moins de 64 véhicules de chantier, poids lourds ou encore équipements de travaux publics appartenant au département ont été vendus. Alors que la mise à prix initiale de ces biens était de 57 000 euros, ils ont finalement été vendus pour un montant global de 217 000 euros, soit une surenchère de plus de 280 %.

La médaille de bronze décernée par Agorastore est ainsi le fruit de l'engagement du département, mobilisé au quotidien pour une gestion responsable et efficace du patrimoine public. Elle vient souligner une dynamique collective visant à améliorer en continu les pratiques de cession et de valorisation des biens.

Une stratégie globale et toujours plus durable

Depuis 2018, le département de Loir-et-Cher a engagé une stratégie d'achats publics durables, responsables et locaux. En octobre 2023, il a adopté un Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER 2024-2028), dont l'objectif est de constituer une véritable politique d'achat qui soit en lien avec [l'Agenda 2030](#) et le plan « Le Loir-et-Cher en action ». Ce schéma se décline en 4 axes : une commande publique durable, solidaire, innovante et attractive.

Alors que 62 actions ont progressivement été déployées, le premier bilan (réalisé en 2024), met en évidence plusieurs avancées, dont des actions plus nombreuses pour favoriser l'économie circulaire, avec notamment le développement d'achats de biens issus du réemploi ainsi que des efforts soutenus pour consommer de manière raisonnée et limiter ou valoriser les déchets en développant le recyclage des produits en fin de vie.